

Démantèlement et recyclage : Membre de PV CYCLE, URBASOLAR, conformément à la Directive Européenne D3E, s'acquitte au moment de l'acquisition des panneaux photovoltaïques de la taxe permettant le démantèlement et le recyclage.

PPRi : Oui, aléa autorisant la construction de serres à usage agricole. De plus, la serre est conçue pour ne pas faire obstacle à l'écoulement de l'eau (parois effaçables).

DLE : appel à un bureau d'études pour respect règlementaire lié à l'implantation du bassin d'orage.

Enjeux environnementaux : Respect de la biodiversité in situ ; aucun enjeux notable.

